



“2023 a été une année d’interrogations mais aussi d’étonnements, caractérisée par la montée en puissance de nouveaux équilibres.”

GHISLAINE BAILLY,  
PRÉSIDENTE  
DE COVÉA FINANCE

L’année 2023 a été une année d’interrogations pour une société comme Covéa Finance, dont l’activité est intrinsèquement liée à l’actualité mondiale. Une année d’interrogations mais aussi d’étonnements.

Le contexte de ralentissement de l’inflation en zone euro et aux États-Unis, sur fond de résistance de l’activité, notamment en matière d’emploi, a été interprété avec enthousiasme par les économistes et les financiers comme la preuve d’une réussite des banques centrales (Fed<sup>1</sup> et BCE<sup>2</sup>), qui seraient parvenues à orchestrer un atterrissage en douceur de nos économies, un diagnostic que Covéa Finance ne partage pas.

Un monde nouveau s’installe. Le conflit russo-ukrainien, commencé en 2022, semble s’inscrire dans la durée et ne provoque plus de remous sur les marchés financiers. L’année 2023 a marqué l’ouverture d’un nouveau front après l’attaque du mouvement palestinien Hamas sur le sol israélien le 7 octobre dernier et la réplique israélienne qui a suivi, venant de nouveau mettre un coup de projecteur sur les tensions que ces conflits créent au sein de la communauté internationale. Cette dernière apparaît désormais divisée, avec, d’un côté, les pays dits occidentaux et les BRICS<sup>3</sup> (rejoints par cinq nouveaux adhérents dont certains, comme l’Arabie saoudite, sont alliés des États-Unis) et, de l’autre, deux foyers de conflits d’envergure pour une même guerre.

La montée des conflits et l’émergence d’une forme de « rébellion » contre une réelle ou supposée suprématie occidentale sont une conséquence du suivisme dans les conflits du XXI<sup>e</sup> siècle menés par l’OTAN, souvent vue comme le bras armé de l’impérialisme américain. Ce suivisme a fait basculer de nombreux pays du refus d’une hégémonie américaine vers un refus plus large de l’hégémonie occidentale, emportant dans ce mouvement le refus des valeurs démocratiques que porte l’Occident. Une contestation de la domination occidentale qui touche l’Afrique comme l’Amérique latine et l’Asie.

Enfin, au-delà des conflits, les accidents climatiques ont perduré, comme en 2022. Dans un tel contexte, quelles répercussions pour le monde de la finance ? L’ancien ordre mondial est renversé, avec des conséquences majeures sur les entreprises internationales qui ont porté les marchés boursiers depuis des décennies. Les obstacles à la libre concurrence se multiplient dans un monde en gestation.

1. Réserve fédérale américaine. 2. Banque centrale européenne. 3. Les BRICS, originellement composés du Brésil, de la Russie, de l’Inde, de la Chine et de l’Afrique du Sud, comptent désormais cinq nouveaux adhérents : l’Égypte, l’Éthiopie, l’Iran, l’Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

La guerre est indissociable de la finance, tout comme les conflits armés le sont de l’économie et du commerce. Or, les entraves à ce dernier (pertes de débouchés pour les entreprises, difficultés d’accès aux fournisseurs, pertes d’économies d’échelle) s’accroissent alors que les pays occidentaux ont développé une dépendance devenue hors de contrôle au reste du monde, mise en lumière par les différentes crises émaillant notre quotidien depuis plusieurs années. Les relations économiques deviennent ainsi de redoutables outils de pression pour les détenteurs de ressources naturelles, les usines, les ouvriers, et donc les compétences et souvent même les technologies. À titre d’exemple, la Chine, fin 2023, avait installé plus de 50 % des robots déployés dans le monde, et son volume de production de voitures électriques en fait aujourd’hui le plus puissant constructeur automobile.

L’Union européenne, mal armée dans ce contexte, comme l’a révélé le conflit russo-ukrainien, continue malgré tout à déployer ses projets de régulation et de transition écologique. Ceci alors même que l’interventionnisme des États et des autorités de régulation nationales ou supranationales, par l’empilement des réglementations, pèse sur les entreprises œuvrant sur le sol européen, alourdissant leurs coûts, grevant leurs marges et empiétant sur les investissements de demain. Cet interventionnisme influe aussi sur l’amplification d’un processus de désresponsabilisation des acteurs de la vie économique (entreprises, dirigeants, salariés) initié depuis plusieurs années, à travers l’hyperspécialisation, la technologie et les réglementations multiples. Cette désresponsabilisation, davantage subie que voulue, produit des effets néfastes sur la capacité d’autonomie, d’initiative et d’imagination. Avec le risque latent, à terme, de voir baisser les compétences techniques et donc, d’une certaine manière, d’entraver la capacité d’innovation. Car une société qui ne rêve plus et qui n’invente plus met en péril le progrès et l’avenir. Néanmoins, Covéa Finance ne renonce pas et fait confiance à ses équipes. Des équipes conscientes de leurs responsabilités, qui gardent toujours leur indépendance d’esprit, leurs capacités de réflexion, nourries des valeurs partagées de l’entreprise et de ses principes fondateurs.

“  
L’ancien ordre mondial est renversé, avec des conséquences majeures sur les entreprises internationales qui ont porté les marchés boursiers depuis des décennies.  
”

# Une année de transition et d'adaptation

L'année 2023 aura quelque peu bousculé le marché de la gestion d'actifs. Le retour de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique, que les banques centrales avaient jugé temporaire en 2021, et le risque de voir cette dernière s'ancrer dans un contexte politique et géopolitique favorable à l'installation d'une inflation structurelle ont conduit la Fed et la BCE à agir sévèrement et rapidement, essentiellement via une hausse des taux de court terme de grande ampleur. Un mouvement qui a provoqué une hausse des taux à long terme et entraîné la baisse des prix des obligations, avec pour première conséquence la baisse des encours des sociétés de gestion classiques, notamment en France, très orientées vers l'investissement de titres obligataires, et pour deuxième effet le retour de l'attrait des placements monétaires, notamment à travers les Sicav monétaires. Deux éléments qui mettent sous pression la rentabilité

de sociétés de gestion comme Covéa Finance, alors que les coûts liés aux nouvelles réglementations (SFDR<sup>1</sup>, CSRD<sup>1</sup>, CSDR<sup>2</sup>, FIDA<sup>3</sup>, DORA<sup>4</sup>, etc.) ne cessent de s'accroître, tout comme le poids des dépenses liées au système d'information ou encore à l'acquisition de données extra-financières obligatoires mais encore peu fiables.

Malgré l'élargissement de notre base de clientèle institutionnelle ou de particuliers via les unités de compte proposées par les assureurs, notre plan stratégique « Ambition 2026 », articulé autour de quatre batailles, a été chahuté. Cependant, ce dernier a connu des avancées majeures avec la finalisation de projets structurants pour Covéa Finance. Des projets aboutis, des équipes mobilisées, conscientes des enjeux car parties prenantes de la stratégie de l'entreprise, et une réputation solide de notre société comme le souligne le classement 2024

“

Même s'il a été chahuté par le contexte, notre plan stratégique « Ambition 2026 » a connu en 2023 des avancées majeures avec la finalisation de projets structurants pour Covéa Finance.

”

de la Leaders League – Décideurs Magazine, dans lequel Covéa Finance apparaît dans la catégorie « pratique réputée » des sociétés de gestion de groupes bancaires et assurantiels : autant d'atouts décisifs pour adapter et ajuster notre plan stratégique aux nouvelles réalités et s'appuyer sur les avancées portées par l'engagement de toutes les équipes.

La nouvelle réalité à laquelle nous faisons face nous conduit à ajuster notre activité afin de stabiliser les comptes de notre société, qui subit une baisse des encours conséquente du fait de la baisse de la valeur des placements obligataires de nos assureurs. En effet, savoir freiner avant qu'il ne soit trop tard est la meilleure façon de se donner les moyens de repartir.

Enfin, ce retour de l'inflation et son impact tant sur le pouvoir d'achat que sur le coût des sinistres, à quoi s'ajoute la hausse des taux, ont également eu des impacts majeurs pour les assureurs vie et non-vie. Ces derniers font face à nouveau à une sinistralité climatique d'envergure. Aussi, accompagner nos assureurs vie dans leur volonté de redynamiser la collecte en faisant du fonds en euros le levier de la collecte sur les unités de compte et soutenir nos assureurs non-vie dans la couverture de leurs engagements constitueront nos axes prioritaires pour le dernier cycle triennal de notre plan stratégique « Ambition 2026 », avec en outre

une présence qui se poursuivra auprès de nos clients externes.

Parallèlement, les réponses à apporter aux grands enjeux du monde de demain (cybersécurité, finance durable, contraintes réglementaires, etc.) continueront de s'imposer à notre entreprise et à mobiliser nos équipes avec toujours comme ligne directrice la nécessaire augmentation de nos gains de productivité, dans l'optique d'absorber la hausse des coûts associés. Nul doute que nos réflexions en la matière intégreront l'apport d'innovations issues de l'intelligence artificielle, un sujet qui fait l'objet d'un projet dédié dans le cadre de notre plan stratégique « Ambition 2026 ». Adapter, ajuster, accompagner seront encore les maîtres-mots qui guideront Covéa Finance en 2024 et au-delà.

1. Les règlements européens SFDR et CSRD visent à renforcer les obligations de publication et de transparence concernant les enjeux ESG.  
2. Le règlement européen CSDR établit des exigences uniformes en matière de règlement des instruments financiers dans l'Union européenne ainsi que des règles relatives à l'organisation des dépositaires centraux de titres (DCT) et à la conduite de leurs activités, afin de favoriser un règlement sûr, efficace et aisé.  
3. Le règlement européen FIDA est destiné à encadrer l'accès aux données financières.  
4. Le règlement européen DORA, sur la résilience opérationnelle numérique pour le secteur financier, porte sur la réglementation, la supervision et la gestion des risques liés aux technologies de l'information et des communications (TIC) et à la sécurité des systèmes d'information dans le secteur financier.

